

N°2023/030

13 Rue du Général Sarrut
09700 CANTE
05.61.67.85.09
mairie@mairiedecante.fr



MAIRIE DE CANTE

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE - ARRONDISSEMENT DE PAMIERIS - CANTON Des PORTES D'ARIEGE PYRENEES



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 JUIN 2023

Nombre de conseillers

- en exercice : 10
- présents : 07
- votants : 07
- absents : 03
- exclus : 00

Date de convocation et
d'affichage :

02/06/2023

OBJET

Validation de la banque
Pour le prêt
Achat de la maison
3 rue de la crypte
Annule et remplace
Délib 2023/028

Acte rendu exécutoire
après le dépôt en
Sous-Préfecture
de Pamiers le
09 juin 2023
et publication du
09 juin 2023

Le Maire certifie, sous sa
responsabilité, le caractère
exécutoire de la présente
délibération.

Le secrétaire de séance


Jean-Jacques GIMENO

Le Maire,


Eric CANCEL

L'an deux mille vingt-trois, le six juin, à 18 heures 15, le Conseil Municipal de la Commune de CANTE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de la commune, sous la présidence de M Eric CANCEL, Maire.

Étaient présents : M Eric CANCEL, Mme Marion LAFFITTE DE PETIT M Jean-Jacques GIMENO, M Sébastien CATHALA, Mme Jacqueline CHATELAIN, M Nicolas BLANCHOT, M Hubert GRAS,

Étaient excusés : Mme Wendy BURG, M Philippe BISOGNIN, Mme Nadine CLAPIER,

M Jean-Jacques GIMENO a été nommé secrétaire

M le Maire informe :

Dans le cadre de l'achat de la maison 3 rue de la crypte à l'EPF, il a été demandé une simulation de prêt pour un montant de 53 00.00€ sur 15 ans à deux banques. Dans la délibération 2023/028 le conseil municipal actait la proposition de la banque postale. Cependant l'offre du taux n'étant valable que 7 jours il a donc été caduque au moment de la validation de la proposition.

M le Maire a procédé à une nouvelle consultation auprès la banque postale et du crédit mutuel.

	Trimestriel	Commission
La banque postale	Taux fixe à 4.22%	0.20% du montant du prêt
Crédit mutuel	Taux fixe à 4.35%	100€ au déblocage

Le conseil municipal après avoir pris connaissance des offres de financement et des conditions générales et après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité,

- D'accepter l'offre de financement & les conditions générales version CG-LBP- 2022-13 y de la Banque Postale, selon les caractéristiques suivantes :

Score Gissler	1A
Montant du contrat de prêt	53 000.00€
Durée du contrat de prêt	15 ans
Objet du contrat de prêt	Financer les investissements
Tranche obligatoire à taux fixe jusqu'au 01/09/2038 (Cette tranche obligatoire est mise en place lors du versement des fonds)	

Montant	53 000.00€
Versement des fonds	A la demande de l'emprunteur jusqu'au 04/08/2023, en une fois avec versement automatique à cette date
Taux d'intérêts annuel	Taux fixe 4.22%
Base de calcul des intérêts	Mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours
Echéances d'amortissement et d'intérêts	Périodicité trimestrielle
Mode d'amortissement	Constant
Remboursement anticipé	Autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou parties du montant restant dû, moyennant le paiement d'une partie actuarielle
Commission d'engagement	0.20% du montant du contrat de prêt

- De mandater M le Maire pour signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus auprès de la Banque Postale.

Pour extrait conforme